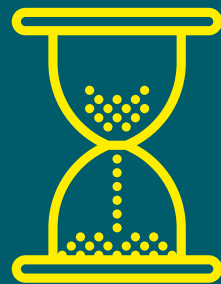


la station

EN CHIFFRES



MISE EN EAU
EN 2006



300 M³/H

PAR TEMPS SEC

700 M³/H

PAR TEMPS DE PLUIE



CAPACITÉ

35 000

équivalents habitants

Volume d'eau traitée

2 230 000 M³ / AN

= MOYENNE DE 6 100 M³
par jour

Rendements
épuration

> 95%

CONSOMMATION

100 000 KWH / MOIS
en moyenne



2 320 TONNES

DE BOUES ÉVACUÉES PAR AN



5 800 ENTREPRISES
à rejets non-domestiques

Vous
souhaitez
en savoir plus ?

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Service assainissement

Adresse postale

17 boulevard de la Préfecture
CS 30211 - 42605 Montbrison cedex

Adresse accueil public

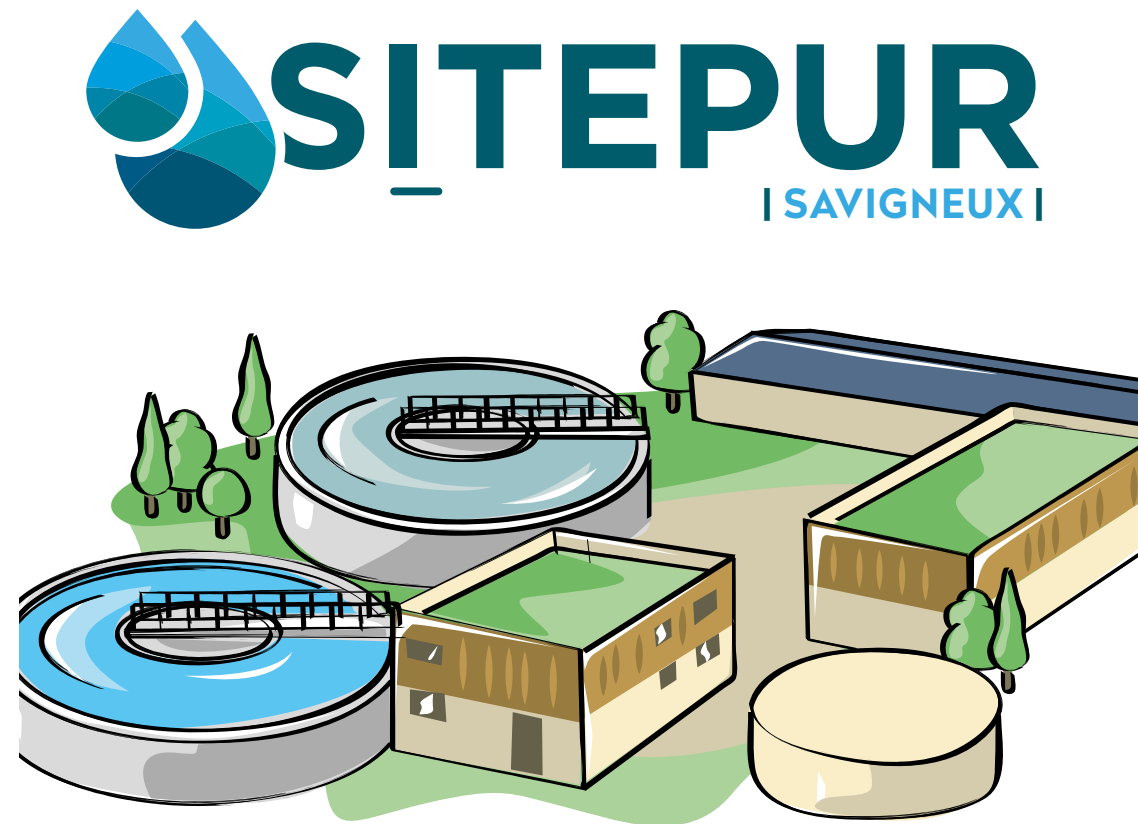
12 rue de Laplatte - 42600 Montbrison

Tél. : 04 26 54 70 90

Fax : 04 26 54 70 01

assainissement@loireforez.fr

Téléchargez l'ensemble
des documents utiles sur
www.loireforez.fr



Stati  n
DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PARTENAIRE FINANCIER



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Loire
LE DÉPARTEMENT



Loire
FOREZ
Agglo

PEFC 10-31-3084 Réalisation : Août 2023 | Conception graphique et rédaction : Loire Forez agglomération | Impression : 500 exemplaires | Ne pas jeter sur la voie publique.



Loire
FOREZ
Agglo

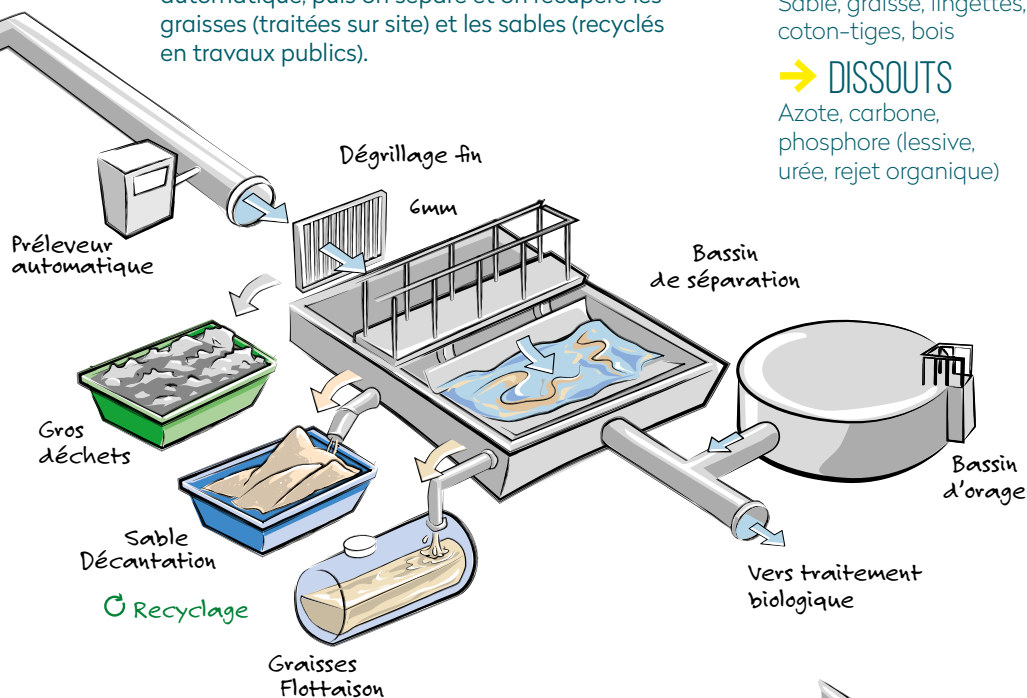
1

L'ARRIVÉE DES EAUX USÉES ET LE PRÉTRAITEMENT MÉCANIQUE

Les **eaux polluées** arrivent jusqu'à la station où elles sont traitées. La première étape consiste à **débarrasser l'eau de ses déchets grossiers**. On les élimine par un système de grille à nettoyage automatique, puis on sépare et on récupère les graisses (traitées sur site) et les sables (recyclés en travaux publics).

POLLUANTS

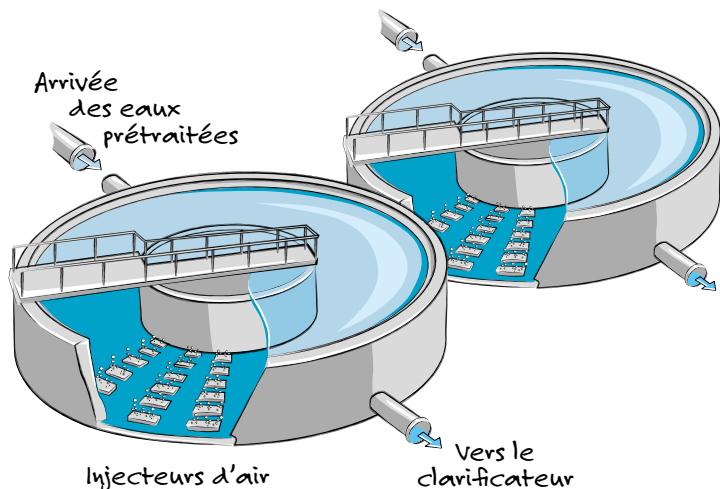
- SOLIDES
Sable, graisse, lingettes, coton-tiges, bois
- DISSOUTS
Azote, carbone, phosphore (lessive, urée, rejet organique)



2

LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE

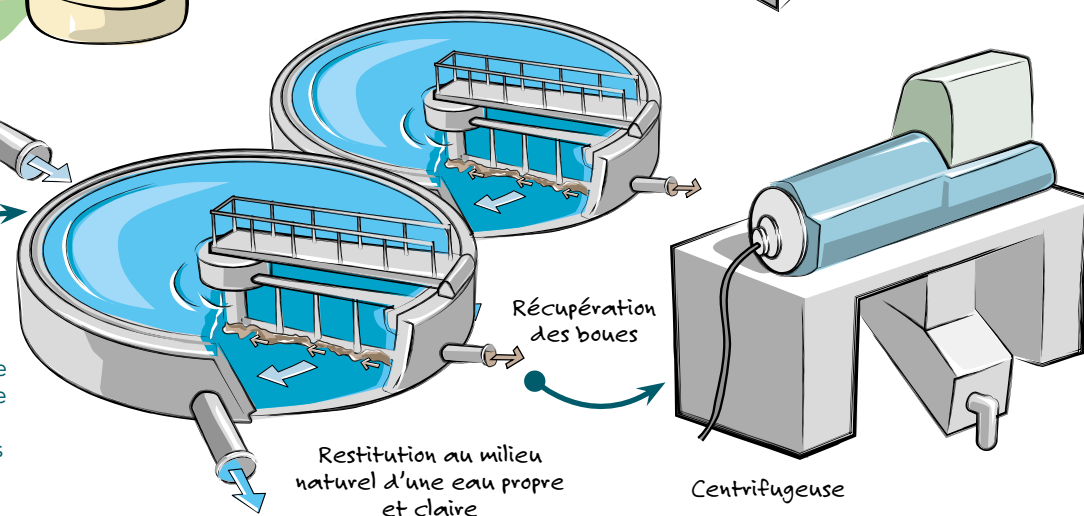
Des micro-organismes (bactéries) qui consomment la pollution dissoute sont cultivés dans un bassin aéré. Ce procédé des "boues activées" reproduit les phénomènes d'autoépuration existants dans la nature.



3

LE CLARIFICATEUR

Une dernière décantation permet la séparation de l'eau épurée et des boues. Débarrassée de ses polluants, l'eau traitée ne représente plus de danger pour l'environnement. Après un comptage du volume et une dernière analyse, elle est rejetée dans la rivière la plus proche (le Vizézy). Les boues sont quant à elles en partie recyclées, c'est-à-dire renvoyées vers le traitement biologique.



4

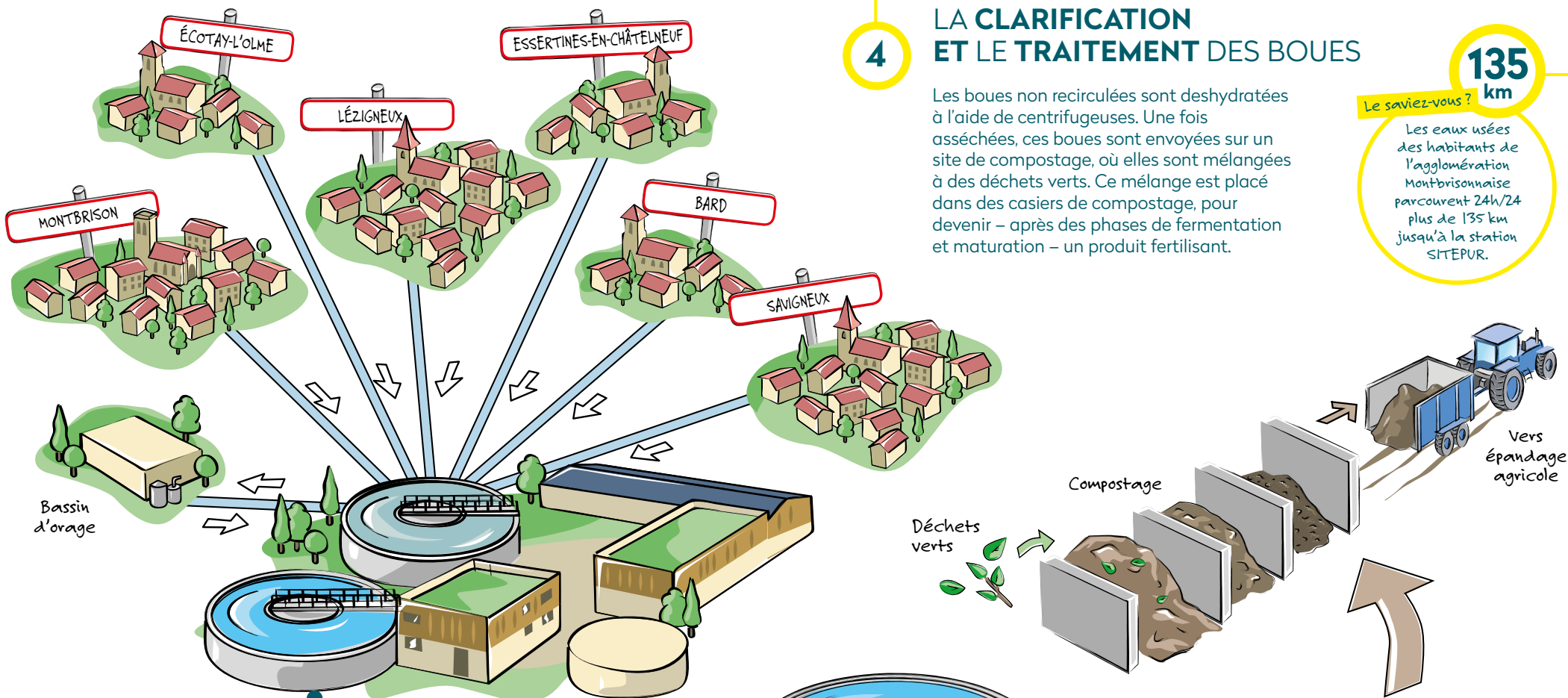
LA CLARIFICATION ET LE TRAITEMENT DES BOUES

Les boues non recirculées sont deshydratées à l'aide de centrifugeuses. Une fois asséchées, ces boues sont envoyées sur un site de compostage, où elles sont mélangées à des déchets verts. Ce mélange est placé dans des casiers de compostage, pour devenir – après des phases de fermentation et maturation – un produit fertilisant.

Le saviez-vous ?

135 km

Les eaux usées des habitants de l'agglomération Montbrissonnaise parcourent 24h/24 plus de 135 km jusqu'à la station SITEPUR.



150 litres

Le saviez-vous ?

Chaque jour, un habitant de l'agglomération Montbrissonnaise produit 150 litres d'eaux usées !